



# COMMUNE DES CONTAMINES MONTJOIE

# **Assainissement non collectif**

# Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement non collectif

Exercice 2024

Reçu en préfecture le 29/09/2025

Publié le

ID: 074-217400852-20250925-DEL2025104-DE

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainiss présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du . 2 mai 2007.

Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site <u>www.services.eaufrance.fr</u>

Si les informations préremplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDT

Reçu en préfecture le 29/09/2025

ID: 074-217400852-20250925-DEL2025104-DE

# *SOMMAIRE*

1.	CAR	ACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE	<del> 2</del>
	1.1. 1.2.	Presentation du territoire desservi  Mode de gestion du service  Estimation de la population desservie (D301.0)  Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (D302.0)	2 2 2
2.	TAR	IFICATION DE L'ASSAINISSEMENT ET RECETTES DU SERVICE	4
			4
3.	IND	ICATEURS DE PERFORMANCE	1
	3.1.	TAUX DE CONFORMITE DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (P301.3)	5
4.	FIN	ANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	6
		Montants financiers des travaux realises	5

Reçu en préfecture le 29/09/2025

Publié le

# 1. Caractérisation technique du service ID: 074-217400852-20250925-DEL2025104-DE

## 1.1. Présentation du territoire desservi

Le :	service est géré au niveau 🛮 <b>commu</b>	ınal intercommu	ınal				
,	Nom de la collectivité : LES CONTAMINES MONTJOIE						
	Nom de l'entité de gestion : assainiss	ement non co	ollectif				
•	Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Commune						
	Compétences liées au service						
	☑ Contrôle des installations → Délégué à CABINET						
	Entretien des installations			ehabilitation des lations	■ Réalisation des installations		
•	Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : Les Contamines-Montjoie						
•	Existence d'une CCSPL	<b>□</b> Oui			☑ Non		
•	Existence d'un zonage	☑ Oui, date	d'app	robation: 2020	□ Non		
>	Existence d'un règlement de service ☑ Oui, date d'approbation : 2020 ☐ Non						

# 1.2. Mode de gestion du service

Le service est exploité en Régie par Régie à autonomie financière

## 1.3. Estimation de la population desservie (D301.0)

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – qui n'est pas desservie par un réseau d'assainissement collectif.

Le service public d'assainissement non collectif dessert 300 habitants, pour un nombre total d'habitants résidents sur le territoire du service de 4 022.

Reçu en préfecture le 29/09/2025

Le taux de couverture de l'assainissement non collectif (population desservie l'Publié de à la population totale du territoire couvert par le service) est de 7,46 % au 31/12/2024. (322,22 % au ID: 074-217400852-20250925-DEL2025104-DE

#### 1.4. Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (D302.0)

Il s'agit d'un indicateur descriptif, qui permet d'apprécier l'étendue des prestations assurées par le service. Il se calcule en faisant la somme des points indiqués dans les tableaux A et B ci-dessous. Attention: le tableau B n'est pris en compte que si le total obtenu pour le tableau A est égal à 100.

		Exercice 2023	Exercice 2024				
A - É	A – Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service						
20	Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	Oui	Oui				
20	Application d'un règlement du service approuvé par une délibération	Oui	Oui				
30	Vérification de la conception et de l'exécution de toute installation réalisée ou réhabilitée depuis moins de 8 ans	Oui	Oui				
30	Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien de toutes les autres installations	Oui	Oui				
B - É	B – Éléments facultatifs pour l'évaluation de la mise en œuvre du service						
10	Le service assure à la demande du propriétaire l'entretien des installations	Non	Non				
20	Le service assure sur demande du propriétaire la réalisation et la réhabilitation des installations	Non	Non				
10	Le service assure le traitement des matières de vidange	Non	Non				

L'indice de mise en oeuvre de l'assainissement non collectif du service pour l'année 2024 est de 100 (80 en 2023).

2. Tarification de l'assainissement et recettes dupi 074-217400852-20250925-DEL2025104-DE

#### Modalités de tarification 2.1.

La redevance d'assainissement non collectif comprend une part destinée à couvrir les compétences obligatoires du service (contrôle de la conception, de l'implantation, de la bonne exécution et du bon fonctionnement des installations) et, le cas échéant, une part destinée à couvrir les compétences qu'il peut exercer - s'il le souhaite - à la demande des propriétaires (entretien, réalisation ou réhabilitation des installations, traitement des matières de vidange) :

- la part représentative des compétences obligatoires est calculée en fonction de critères définis par décision de l'assemblée délibérante de la collectivité ; la tarification peut soit tenir compte notamment de la situation, de la nature et de l'importance des installations, soit être forfaitaire ou dépendre des volumes d'eau potable consommés;
- la part représentative des prestations facultatives n'est due qu'en cas de recours au service par l'usager ; la tarification doit impérativement tenir compte de la nature des prestations assurées.

Les tarifs applicables aux 01/01/2024 et 01/01/2025 sont les suivants :

Tarifs	Au 01/01/2024	Au 01/01/2025			
Compétences obligatoires					
Tarif du contrôle des installations neuves en €	165,60 €	170,21			
Tarif du contrôle des installations existantes en €	165,60 €	170,21			
Tarif TTC de l'examen préalable de la conception	300,97	300,97			
Tarif TTC de vérification de l'exécution des travaux	182,16	182,16			

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du 30/03/2023 effective à compter du 01/03/2023 fixant Convention pour le contrôle des installation ANC pour le Cabinet NICOT CONTRÔLE.
- Délibération du 25/04/2024 effective à compter du 01/04/2024 fixant L'Avenant à la Convention de 2023 pour les nouveaux tarifs applicables en 2024.
- Délibération du 22/04/2025 effective à compter du 01/04/2025 fixant L'Avenant à la Convention de 2023 pour les nouveaux tarifs applicables en 2025.

#### 2.2. Recettes

	Exercice 2023		Exercice 2024			
	Collectivité	Délégataire (le cas échéant)	Total	Collectivité	Délégataire (le cas échéant)	Total
Facturation du service obligatoire en €						
Facturation du service facultatif en €						
Autres prestations auprès des abonnés en €				Refac	cturation en	2025
Contribution exceptionnelle du budget général en €						

ID: 074-217400852-20250925-DEL2025104-DE

# 3. Indicateurs de performance

#### 3.1. Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (P301.3)

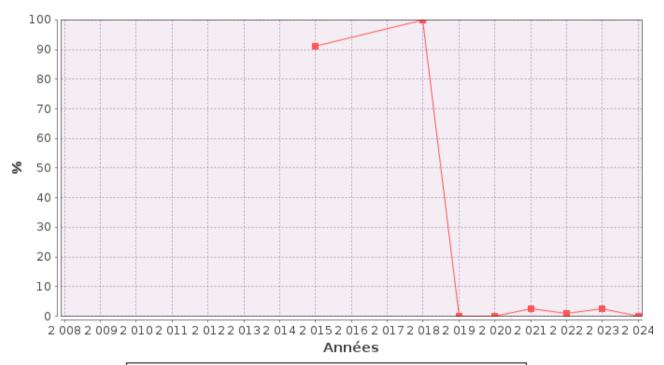
Cet indicateur a vocation à évaluer la protection du milieu naturel découlant de la maîtrise des pollutions domestiques. Pour ce faire, il mesure le niveau de conformité de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif sur le périmètre du service, en établissant un ratio entre :

- D'une part le nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service depuis la création du service jusqu'au 31/12/N,
- D'autre part le nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service jusqu'au 31/12/N.

Attention : cet indice ne doit être calculé que si l'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif est au moins égal à 100.

Nombre d'installations contrôlées Autres installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait 🕒 ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes Taux de conformité des dispositifs = l'objet d'une mise en conformité ou de risques avérés de pollution de l'environnement - \* 100 Nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service d'assainissement non collectif

	Exercice 2023	Exercice 2024
Nombre d'installations contrôlées conformes ou mises en conformité	2	1
Nombre d'installations contrôlées depuis la création du service	128	129
Autres installations contrôlées ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	1	0
Taux de conformité en %	2,4	0,8



P301.3 Conformité des dispositifs d'assainissement non collectif

Reçu en préfecture le 29/09/2025

Publié le

# 4. Financement des investissements ID: 074-217400852-20250925-DEL2025104-DE

#### 4.1. Montants financiers des travaux réalisés

Le montant total des travaux **réalisés** durant l'exercice budgétaire **2024** : Pas de travaux effectués.

# Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service

Projets à l'étude	Montants prévisionnels des travaux en €
Contrôle des installations déjà installées (200 unités) de ANC sur 4 ans (50 par an) et vérification tous 8 ans	A définir